



ATELIER n°2

28 juin 2018

RESTITUTION/

Ce deuxième atelier a réuni de nouveau une vingtaine de participants, dont 15 habitants et quelques élus.

Cet atelier traite du cadre de vie à Culoz et plus particulièrement le recensement et la perception par la habitants des éléments à mettre en valeur, à améliorer, à intégrer dans les futurs aménagements.

Il est dans un premier temps rappelé le cadre dans lequel doit s'inscrire le PLU en matière de dimensionnement de l'urbanisation :

Aujourd'hui, les lois et les orientations supra communales (SCoT en premier lieu) encadrent scrupuleusement les extensions urbaines. Le code de l'urbanisme impose d'optimiser l'utilisation de l'espace déjà urbanisé en mobilisant les potentiels existants au sein du tissu urbain en premier lieu. Ensuite, le PLU peut prévoir des secteurs en extension urbaine, s'il est nécessaire. En effet, l'ensemble de ces capacités doit correspondre aux besoins à l'échéance des 10 à 12 ans du PLU (les réserves foncières pour le plus long terme ne sont plus autorisées) et être efficaces (c'est à dire avec une densification raisonnable au regard du contexte).

Le PLU en vigueur compte près de 100 ha en extension. Dans le futur PLU, ces zones d'extension devront irrémédiablement être revues à la baisse.

Cette gestion économe des ressources foncières implique une analyse fine du cadre de vie existant pour recenser les éléments du paysage et du patrimoine qu'il convient de mettre en valeur pour améliorer le cadre de vie de tous.

Remarque orale des habitants :

Bien identifier pour quelle population les logements nouveaux seront réalisés : 1/3 des élèves de Culoz habitent en Savoie. Culoz est attractive pour les territoires limitrophes savoyards (notamment la Chautagne). Le bassin de vie de Culoz s'étale en direction d'Aix-Les-Bains.

Les besoins concernent essentiellement des familles qui recherchent une maison : le PLU devra veiller à programmer des types de logements attractifs pour ces ménages suceptibles de s'installer sur la commune.

A l'échelle de la commune, les habitants se sont exprimés sur la nécessité de renforcer l'image de Culoz. Des idées ont émergé autour des domaines du tourisme (en valorisant l'atout de la proximité du Rhône : navigation de plaisance par exemple), des loisirs (cyclisme, promenade, randonnée, base de loisirs....) mais aussi de la culture (patrimoine naturel et paysager, autour des personnalités qui ont vécu à Culoz, et des actions ponctuelles de types Land Art ou Street art...).

Les pages suivantes relèvent la parole des habitants : les secteurs patrimoniaux, chargés en identités (le village, le bourg, les hameaux) et les secteurs d'extensions (les coteaux, la plaine, l'entrée de ville...)

LE BOURG

A valoriser/préserver

- les ruelles, notamment celle du Petit Violet et passage des Jardins
- les jardins
- les murs en pierre
- le Jourdan (le valoriser et le nettoyer)
- la maison des Frères Serpollet (non valorisée et à la vente)
- les vignes
- fontaine/ jardins
- le chemin du Passage des Jardins (à respecter car pleins d'ordures), les culoziens ne savent pas forcément qu'il s'agit d'un espace public
- le Jugean
- la pierre Lavanaz
- le stade de Foot

A améliorer :

 place de la Mairie, Place Louis Mathieu (pas très fonctionnelle)
 Les façades sont à revaloriser et à homogéneiser Les cafés n'ont pas de terrasses

> - Améliorer la signalétique pour faire connaître les cheminements : des marquages au sol par exemple...

- Animer le bourg Par des actions Ponotuelles de type Ponotuelles de Land street Art ou Land Art, mobilier de-Sign - Fleurir la rue, inciter les habitants à fleurir les pieds de façades, semer des fleurs sauvages

Boite à suggestions

- Remettre en place un dispositif de type ANAH pour inciter à la valorisation des façades. Créer un lieu collectif de partage, des espaces de rencontre, des endroits collectifs d'apaisement, en herbe, comme à proximité de la Chapelle



LE VILLAGE

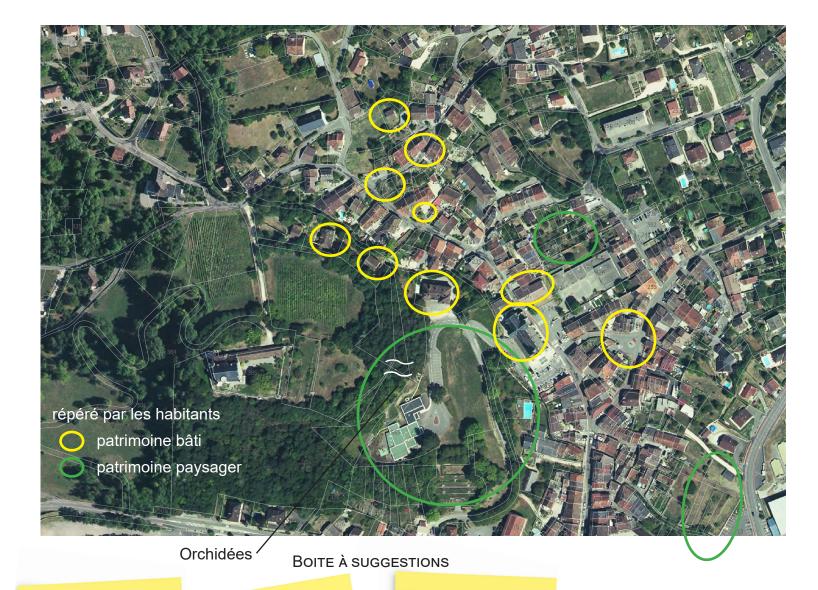
Eléments de patrimoine repérés :

A conserver

- Clos Poncet (maison et jardin)
- château, clos Poncet, Chèvrerie, Gertrude Stein, Maison Serpollet
- tombes des Frères Serpollet, d'Antoine Riboud
- -Eglise (y compris pour la biodiversité : chauves-souris, oiseaux)
- les murs en pierre

A valoriser

- les jardins des terrasses du Clos Poncet
- les ruelles et passages (des jardins, Impasse des Plateaux, Petit Violet).
 Peu de Culoziens savent qu'ils sont publics.



Valoríser l'histoire de la commune autour des personnalités connues de Culoz

Repérer les chemin du Jugean, une table d'orientation lisible d'orientation créer un parcours culturel dans la ville (faire découvrir le jourdan et autres atouts) LES HAMEAUX ANCIENS : LANDAIZE

Eléments de patrimoine repérés :

A conserver

- le four banal (le dernier de Culoz)
- les 2 ruisseaux
- les maisons en pierre
- l'accès à Margeot
- les jardins et cultures au sud du village

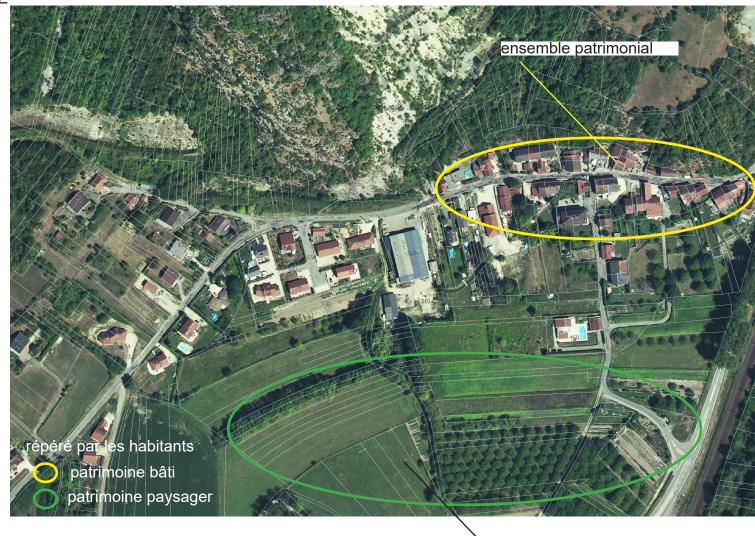
un quartier situé au pied de la montagne

A améliorer

- un engorgement de voitures dans le vieux Landaize
- l'accès à la zone de loisirs
- Chemin des Sarrazins dévié (accès par Châtel, dangereux à pied)
- stockage de pneu rue Amiral Serpollet (merlon de protection?)
- limite espaces publics/ espaces privés pas nette

A mettre en valeur

- le cours d'eau



qualité des paysages

LES HAMEAUX ANCIENS : CHATEL

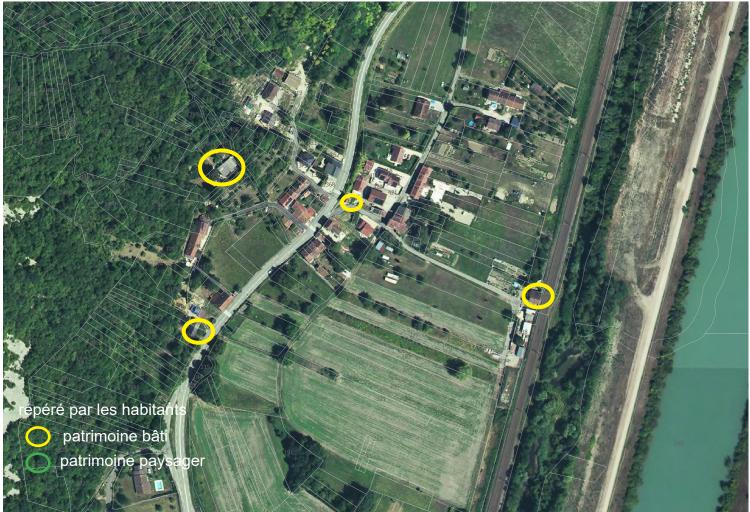
Eléments de patrimoine repérés

A conserver

- le four
- une fontaine
- les granges
- deux ruisseaux et un réservoir d'eau
- les prés, les pelouses
- le garde-barrières

A améliorer

- la station d'épuration est dévalorisante (sources de nuisances olfactives)
- liaison par piste cyclable vers le bourg (CNR? départementale?)
- la vitesse de circulation, sécurité





PLU - CULOZ- restitution ATELIER2 - 28.06.18

LE QUARTIER GARE

Eléments de patrimoine repérés :

A conserver

- La douane Sarde
- les cités SNCF
- la maison «Electrique»
- la gare
- le café restaurant

A améliorer

- ruisseau capté sous le Jugean, (risque de pollution)
- l'ancien foyer des roulants à réhabiliter, transformer
- franchissement du pont pour les poussettes, piétons, vélos
- le site préhistorique (l'homme de Culoz) à valoriser : certains habitants présents en ignorait l'existence

Dysfonctionnement:

- masque du Molard Jugean sur les constructions à la gare (appartements non traversant)

BOITE À SUGGESTIONS

créer un café dans la maison Sarde

A la sortie de la gare, répérer les lieux de visites de Culoz

zones d'attentes pour es voyageurs, d'accueil pour les habitants du quartier, un cadre convivial de vie création d'un parc urbain

rue du Rhône Pour les piétons et les cycles

Prévoir des stationnements quai Racco

na / Colombier depuis la gare



LES COTEAUX

Eléments de patrimoine repérés :

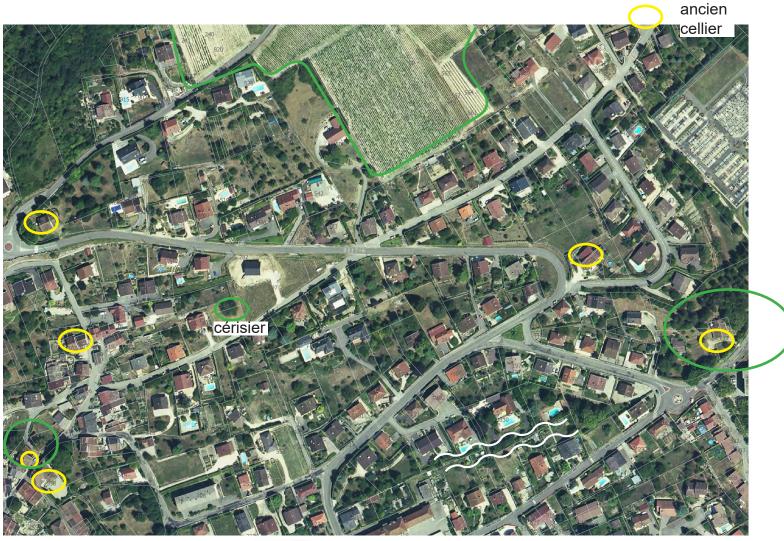
A conserver -les vignobles

A préserver :

 le cadre verdoyant de Pontenay (plus vert que sur les coteaux)

A améliorer

- l'harmonisation des futures constructions
- nuisance sonore liée aux piscines
- -manque d'aménagements (trottoirs + bas coté) sur la route principale



BOITE À SUGGESTIONS

planter et semer le long des rues (fleurs pour les abeilles) répéré par les habitants

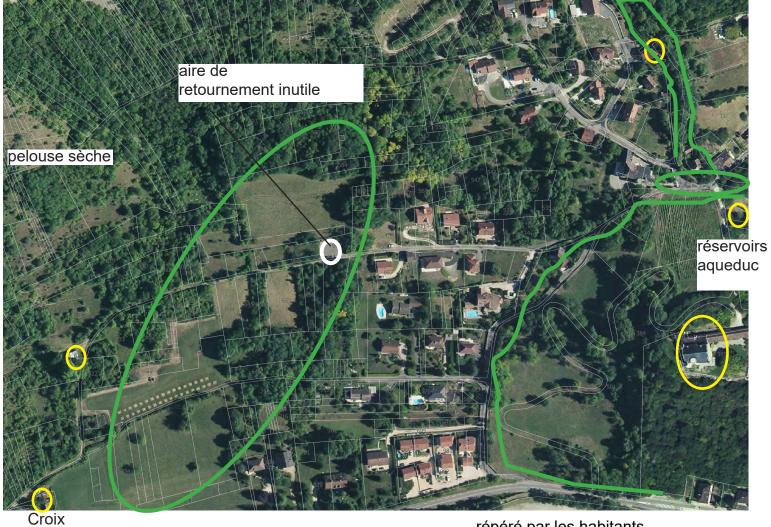
) pa

patrimoine bâti

0

patrimoine paysager

PONTENAY



répéré par les habitants

patrimoine bâti

patrimoine paysager

PLU - CULOZ- restitution ATELIER2 - 28.06.18

PLAINE: PEAGE et LA COMBE

Eléments de patrimoine repérés :

A conserver

- les jardins partagés (relocalisés avec le projet de la gendarmerie)
- le commerce de bricolage
- les quelques artisans rue du Rhône

A améliorer:

Flécher les repères pour accéder aux bords de Rhône (entretien du chemin le long du ruisseau), étang Rica, étang du Combe

Franchissement des voies ferrées

Un mélange hétéroclite d'habitat, d'activités, d'agricul-

ture

Autres remarques:

Un parcellaire en lanière Un secteur à densifier ou à préserver : à trancher

répéré par les habitants

patrimoine bâti

patrimoine paysager



franchissemen

BOITE À SUGGESTIONS

Aménager des espaces píétonniers vers le Rhône, des lieux de baignade, des bancs, des câbles

gendarmerie;, lotissenents, déplacements des jardins familiaux

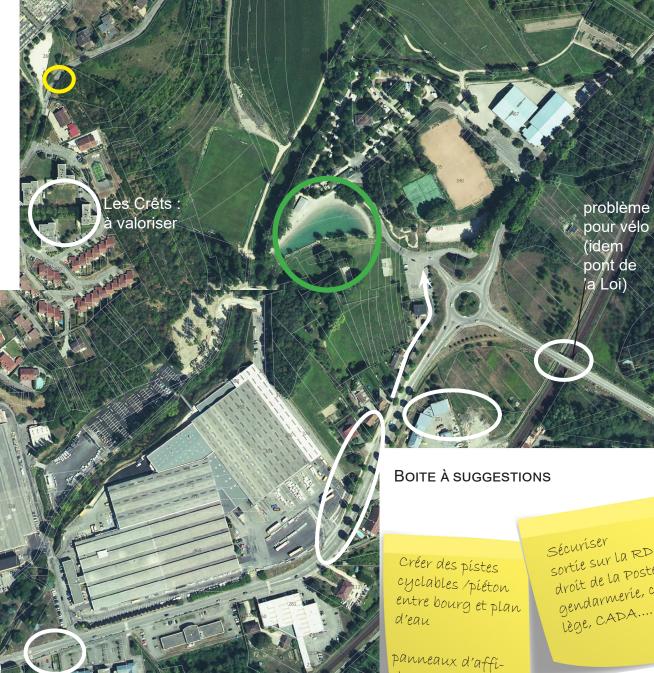
L'ENTREE EST

Patrimoine

- UTC «l'usine fait partie du patrimoine, de l'histoire de la commune»

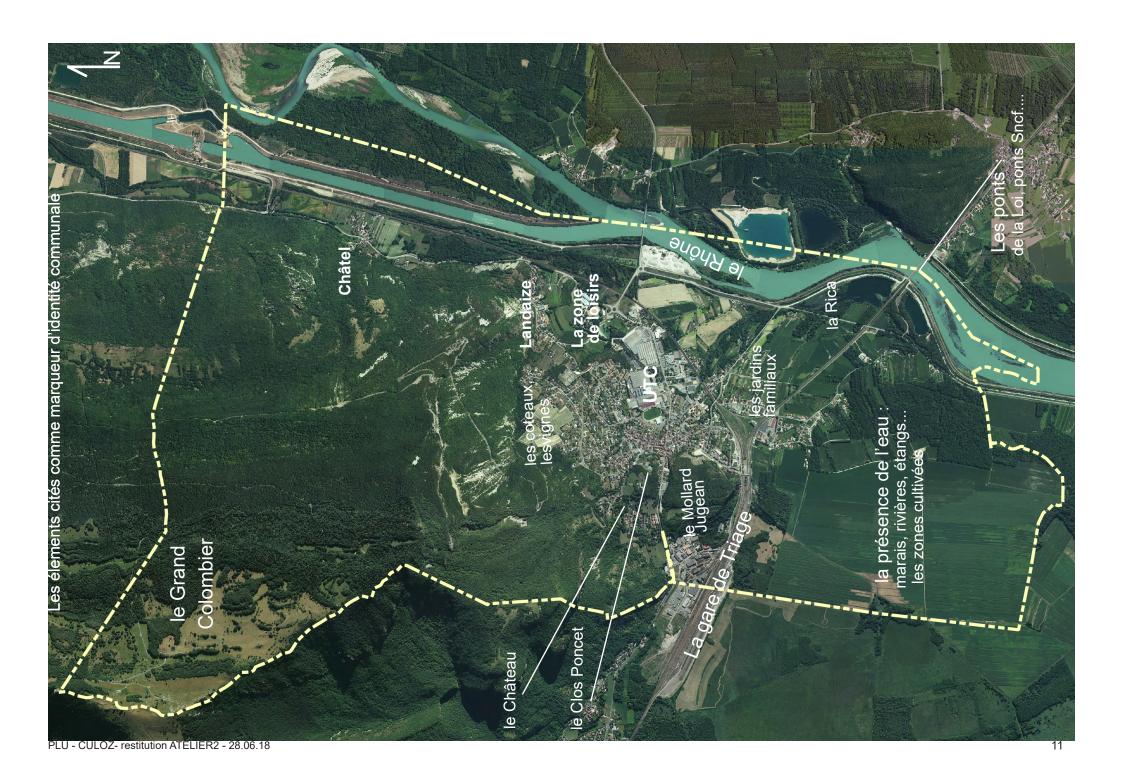
A valoriser

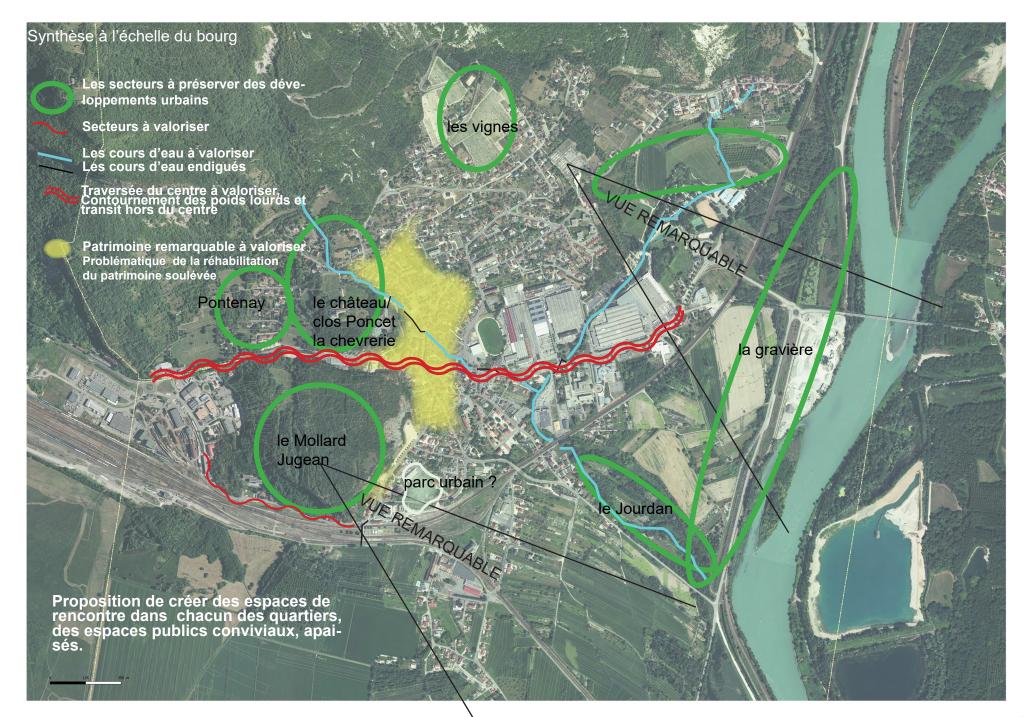
- -Valorisation des ruisseaux Jourdan et ruisseau sous les Crêts
- -entrée de ville (Creux des Garçons)
- -le collège («en ruine»)
- le site UTC derrière un grillage



sortie sur la RD au droit de la Poste, gendarmerie, collège, CADA....

chage associatif





PLU - CULOZ- restitution ATELIER2 - 28.06.18